

Bonjour à toutes et à tous,  
Une lettre avec des informations utiles à partager sans modération.  
Bonne journée.

## Le nouveau conseil municipal



Le 20 mars 2026, le Conseil municipal a élu un maire, deux adjoints et des conseillers communautaires.

- Hubert Chevallier a été élu maire de Villeny.
- Françoise Duchêne et Dominique Herpin ont été respectivement élus 1<sup>ère</sup> adjointe et 2<sup>e</sup> adjoint.

### Les représentants des commissions communautaires et municipales

- Communauté de communes de la Sologne des Étangs :
  - Hubert Chevallier - Françoise Duchêne
- Syndicat du Pays de Grande Sologne :
  - Hubert Chevallier - Anne-Laure Vacher
  - Syndicat du Beuvron : François Éloi
- École : Christel Boucher - Dominique Herpin
- Sidelc : François Éloi - Thierry Daguinet
- Commission de contrôle des élections :
  - Hubert Chevallier - Bérangère Froger - Françoise Duchêne
  - Smictom : Thierry Daguinet
- Représentant agence technique départementale : Bruno Coquillet
  - Commission appels d'offres : François Éloi
  - Communication : Françoise Duchêne
- Manifestations - Animations : Bérangère Froger - Françoise Duchêne
  - Tourisme : Anne-Laure-Vacher
- Voirie - Bâtiments communaux : Bruno Coquillet - Dominique Herpin

- Eau - Assainissement : Hubert Chevallier - Dominique Herpin
- Commerces - Associations - Action sociale : Nathalie Chesneau
  - Personnel : Hubert Chevallier
- Finances : Jorge Da Cunha - Dominique Herpin



## Jardi-partage, 4<sup>e</sup> édition

Comme déjà évoqué lors de sa création,  
une des vocations du Potager des Vivaces de La Vicairerie,  
est d'offrir, via cette mini-pépinière, une diversité de plantes permettant  
d'agrémenter les rues de la commune et les jardins nivilliens.  
À disposition en ce début de printemps, quelques plants de Lupins.

# Jardi-partage 2026

**Dimanche 29 mars  
de 10h00 à 12h00 sous la Halle de Villeny**

Le rendez-vous des passionnés et des amateurs  
pour échanger plantes, graines et conseils...

*N'oubliez pas de nommer et de dater vos sachets de graines*



Lors de ce 4<sup>e</sup> Jardi-partage, vous pourrez découvrir l'exposition

## **LES INSECTES AU SECOURS DE LA PLANÈTE**

« Fascinants, insignifiants, repoussants, redoutables...

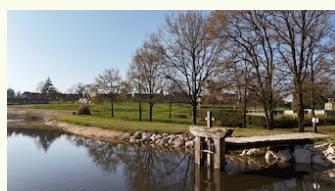
Les insectes sont avant tout omniprésents et indispensables !

Cette exposition s'appuie sur les avancées récentes de la Recherche  
et des témoignages de chercheurs.

Elle vous invite à découvrir les insectes sous un angle original,  
celui des sciences. »

IPNS-Ne pas jeter sur la voie publique

## **L'étang fait peau neuve, suite.**



Les gros travaux pour  
consolider la

Des boutures de saule  
ont été plantées pour

structure sont  
terminés.

créer une bordure  
d'osier vivant.  
Architecture fragile  
pour l'instant, mais  
quelques feuilles sont  
déjà là. Ceci permettra  
de stabiliser le sol très  
argileux à cet endroit.

**Une très prochaine Villeny News vous informera de toutes  
les manifestations prévues et animées par le Bouchon nivillien.**

**Rando du boudin - 5<sup>e</sup> édition**

# **RANDO DU BOUDIN VILLENY**

**DIMANCHE 5 AVRIL**

**Départ sous la Halle  
de 7h30 à 10h00.**

**Dégustation de boudin  
grillé en forêt.**

**RANDONNÉES PÉDESTRES 10 ET 15 KM  
INSCRIPTION 4€ - 3€ POUR LES CLUBS  
Renseignements : [communicationmairie@villeny.fr](mailto:communicationmairie@villeny.fr)**

## **La bibliothèque et ses activités**

**La bibliothèque vous accueille les samedis de 14h00 à 17h00  
et les lundis de 16h00 à 18h00.**

Il se passe souvent quelque chose, dans cette discrète bibliothèque,  
avec son ouverture située à l'arrière de l'école.

Un rdv jeux de société, une exposition de photos, un concours de dessins,

un atelier DIY pour enfants, une grainothèque installée à l'année,  
un débat entre auteurs...

Ce samedi 21 mars, Soline enseigne les bases d'une langue très pratiquée,  
mais néanmoins inconnue du plus grand nombre.

Un atelier où l'on vous apprend à signer pour communiquer  
avec les personnes mal-entendantes.



Mois d'avril ou  
mois d'août, des élèves  
studieux,  
un apprentissage  
chaleureux.

## On recherche Commissaire- enquêteur

Le bureau de l'environnement de la Préfecture de Loir-et-Cher assure  
le secrétariat de la commission départementale chargée d'établir  
la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur.  
Cette liste est renouvelée tous les ans. Constat est fait, que depuis plusieurs  
années, le nombre de commissaires enquêteurs en Loir-et-Cher est assez  
faible. Une campagne de recrutement est donc lancée.



**PRÉFET  
DE LOIR-ET-CHER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Devenir commissaire enquêteur ?

Vous souhaitez accomplir ponctuellement une mission de service public  
et vous résidez en Loir-et-Cher ?

### 1 – Quel serait mon rôle ?

- **Conduire les enquêtes publiques** organisées dans des domaines variés (projets d'aménagement, environnement, urbanisme, etc) en toute indépendance, objectivité et impartialité.
- **Mener les consultations du public** par voie électronique.
- **Favoriser l'information et la participation du public** en répondant aux questions et en organisant des réunions publiques d'information.
- Au terme de l'enquête ou de la consultation, **rédiger un rapport** et des conclusions remises à l'autorité qui a organisé l'enquête publique ou la consultation (préfet, président du conseil départemental, maire, etc.) afin d'éclairer sa décision.

### 2 – Dans quelles conditions exercerais-je ma mission ?

Des missions ponctuelles vous sont proposées par le président du tribunal administratif, le préfet, un maire ou le président du conseil départemental. Elles sont indemnisées en fonction d'un barème national prenant en compte, en particulier, les frais engagés et le temps passé sur l'enquête.

Vous pouvez donc être en retraite, en recherche d'un emploi ou en activité et conduire des enquêtes publiques ou des consultations du public.

Pour plus de renseignements, vous pouvez écrire à :

[pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr](mailto:pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr)

ou utiliser ce lien :

<https://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>

### 3 – Où et comment me porter candidat ?

Aucune condition de diplôme n'est requise pour postuler. Votre demande de candidature doit comprendre :

- une lettre de motivation
- un *curriculum vitæ*
- la copie d'une pièce d'identité en cours de validité

Vous pouvez la déposer directement en **préfecture de Loir-et-Cher** ou l'envoyer par lettre recommandée avec avis de réception à :

Préfecture de Loir-et-Cher  
Bureau de l'environnement  
1, place de la République  
BP 80101  
41001 BLOIS CEDEX

**Elle devra nous parvenir avant le :**

**1<sup>er</sup> septembre 2026**

### 4 – Et ensuite ?

Après s'être assurée de la recevabilité de votre candidature, la **commission départementale** compétente vous entendra en fin d'année 2026. Si vous êtes retenu(e), vous figurerez alors sur la liste départementale des personnes aptes à exercer les fonctions de commissaire enquêteur.

Vous bénéficierez d'une **formation initiale**

Votre inscription sera valable **quatre ans**. Au terme de ce délai, vous pourrez demander le renouvellement de votre inscription sur la liste.

Ou encore scanner  
le flash code  
ci-contre




**Jeudi 26 mars,  
promenons-nous dans les bois.**



Une promenade, ça vous tente ?

Il y a plusieurs bonnes raisons pour venir rejoindre les fidèles de cette balade mensuelle : vous ne connaissez pas bien les chemins communaux, vous êtes nouvellement installés à Villeny, vous êtes seul(e) et une promenade en solo, c'est pas rigolo, vous êtes en vacances... votre municipalité vous propose une balade nivillienne d'environ 1h30.

Une fois par mois, le **jeudi matin**, vous pourrez découvrir, avec 2 accompagnateurs, étangs, landes, forêts

et bien d'autres choses encore... 

**Rendez-vous sous la Halle - départ à 9h30** - Inscription gratuite

Pour tous renseignements :

[communicationmairie@villeny.fr](mailto:communicationmairie@villeny.fr) ou **02 54 98 35 25**

## Des outils pour se tenir informé

Votre mairie est abonnée à **PanneauPocket** pour vous permettre de suivre la vie de la commune et de recevoir des informations pratiques et utiles.

Cet outil de communication est simple d'emploi. Installez l'application gratuitement sur votre smartphone, ordinateur ou tablette et consultez l'actualité de votre commune. Mettez en favoris les communes qui vous intéressent pour recevoir leurs notifications à chaque publication.

**Pour être informé en priorité des nouvelles vidéos nivilliennes, vous pouvez vous abonner à la chaîne **Villeny Star****

en cliquant sur le bouton " s'abonner ".

[youtube.com/@villenystar2959](https://youtube.com/@villenystar2959)

## Culture et partage

Vous avez lu un super bouquin ou vu une série géniale,  
vous avez une bonne recette que vous souhaitez transmettre,  
vous avez découvert une chouette promenade...

N'hésitez pas à partager en envoyant les infos à

[communicationmairie@villeny.fr](mailto:communicationmairie@villeny.fr)

© 2026 VILLENY NEWS

[communicationmairie@villeny.fr](mailto:communicationmairie@villeny.fr)

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes  
inscrit sur VILLENY NEWS

[Se désinscrire](#)

